

FEUX DE RÉCOLTE

Prévention des feux dans les Ardennes

Restons vigilants !

LES PRINCIPALES CAUSES :

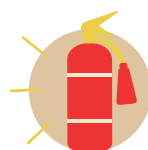
- > Des étincelles dues à un choc de la machine contre une pierre ou un métal
- > Une accumulation de poussière sur les filtres ou pot d'échappement des engins

AVANT LA MOISSON



ENTRETIEN PRÉVENTIF

du matériel (circuits électriques, courroies, chaînes, graissage des roulements)



DISPOSER D'UN EXTINCTEUR

à eau de 6L dans chaque engin agricole.

PENDANT LA MOISSON



ÉVITER DE MOISSONNER

pendant les heures les plus chaudes de la journée et donc plus à risque.



FAIRE DES BANDES COUPE FEU dès le début de la moisson :
4 à 5 fois la largeur de la moissonneuse.



NETTOYER RÉGULIÈREMENT

les engins afin d'enlever les poussières et débris qui s'accumulent à proximité des pièces chaudes.

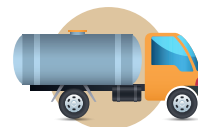


ÊTRE VIGILANTS

aux parcelles situées en bordures de route, voies ferrées, habitations, bois et tout lieu sensible à un départ de feu.



RÉGLER LES PALPEURS et LA BARRE DE COUPE en position haute pour éviter les frictions avec les cailloux, pouvant provoquer des étincelles.



DISPOSER D'UNE TONNE D'EAU et d'**UN ENGIN** pour DÉCHAUMER à proximité, en cas d'urgence

EN CAS D'INCENDIE



APPELER LES SAPEURS-POMPIERS

(18 OU 112) en indiquant la localisation précise de la parcelle, le chemin pour y accéder et, FACILITER LEUR ARRIVÉE



TENTER D'ÉTEINDRE

le feu naissant avec un extincteur et surtout avec prudence .



DÉCHAUMER

à environ 200m des flammes pour RÉALISER UNE LARGE BARRIÈRE coupe-feu et limiter la propagation de l'incendie